



CONSEIL CENTRAL DE L'ACTION SOCIALE

DECLARATION LIMINAIRE

Paris, le 24 juin 2025

Monsieur le secrétaire général pour l'administration, monsieur le Directeur Adjoint, monsieur le président du conseil de gestion, mesdames, messieurs,

Aujourd'hui se tient la 106^{ème} session du conseil central de l'action sociale des Armées. Nos représentants UNSA Défense participeront au rendez-vous sur tous les sujets qui vont être présentés.

Nous souhaitons auparavant intervenir sur trois sujets d'actualité.

LOGEMENT

En premier lieu, l'UNSA Défense souhaite vous interpeler sur le thème du logement des ressortissants du ministère des Armées.

En effet, plusieurs faits défavorables occasionnent aujourd'hui un dysfonctionnement dans le logement de nos collègues et futures recrues. La mobilité au cœur de la carrière des fonctionnaires doit être soutenue par des mesures favorisant celle-ci. Le logement est, et demeure, un élément d'attractivité indéniable.

1^{er} point : Les logements ministériels : l'instruction ministérielle qui les régit est en cours de révision et transforme profondément la politique du logement des ressortissants. Les personnels civils sont invisibles dans ce dispositif.

2^{ème} point : Les logements conventionnés : les conventions de logements avec les bailleurs sociaux fondent comme neige au soleil. Certaines zones ont même vu le parc de logements mis en vente, c'est le cas dans le sud-ouest par exemple. Malheureusement, les acheteurs de ces biens sont en majorité extérieurs au ministère. Peu d'agents ont acheté le bien qu'ils louaient. Résultat : Les logements sont ensuite soit réservés au tourisme soit occupés par des « privés ». Les nouvelles recrues ou mutés doivent donc chercher un logement dont les tarifs sont prohibitifs, puisque zones touristiques, les obligeant à se reculer dans les terres et augmenter leurs frais annexes pour venir travailler, et cela à condition de trouver un bien à louer.

3^{ème} point : Les rénovations des logements par le concessionnaire « NOVE » : des travaux de rénovation prévus jusqu'en 2029 seraient de nature à reloger les agents selon la composition de la famille. L'UNSA Défense met l'accent sur la prise en compte des familles monoparentales recevant leur ou leurs enfants par période : si le logement attribué ne permet pas cet accueil nominal des enfants, l'agent pourrait se retrouver familialement en difficulté.

Il semblerait aussi, malgré une convention d'occupation, que les agents soient invités à quitter le logement dans un délai court.

4^{ème} point : les BCC (bâtiment cadre célibataire). Les employeurs locaux désirant attirer des agents avec le bon profil n'ont pas hésité à proposer des chambres en BCC. Cette garantie de pouvoir bénéficier d'une chambre à coût réduit a permis de limiter l'impact d'une mobilité pour les familles. Or, tout comme le logement domanial, cette solution est remise en cause avec de brefs préavis, sans prise en considération des conséquences sur les agents et leurs familles.



L'attractivité et la fidélisation se font également en intégrant la dimension « logement » avec bienveillance et non en déshabillant les uns pour habiller les autres. A n'en pas douter, la remise en cause de cette possibilité de se loger à coût réduit, notamment dans des zones à fortes tensions, limitera considérablement l'attrait pour le MinArm.

LES PRETS

En second lieu, l'UNSA Défense veut évoquer le sujet des prêts IGESA. Cette année encore, les offres de prêts habitat et personnels ont été suspendues et laissent des ressortissants dans l'obligation de se tourner vers des organismes privés. La solidarité du ministère avec nos ressortissants doit pouvoir s'exercer en période de crise liée à l'inflation que nous connaissons encore actuellement. Le transfert de cette solidarité vers le secteur bancaire privé ou associatif, est en cours. Pourrions-nous avoir un premier retour d'expérience sur ce sujet, nombre de dossiers, montants empruntés, positionnement de l'établissement bancaire ?

NOS ACTEURS SOCIAUX

En troisième lieu, l'UNSA Défense souhaite mettre en lumière quelques remontées de nos acteurs des services sociaux, notamment sur le sujet de la continuité de service tout au long de l'année. En effet, nos ASS et CT sont joignables 7 jours sur 7 et l'assument de façon positive et reconnue de tous. Néanmoins, l'UNSA Défense souhaiterait une meilleure reconnaissance et organisation de cette disponibilité : une compensation des astreintes financièrement ainsi que la possibilité de récupérer leurs RTT lors du positionnement des astreintes sur celles-ci (ex : fin d'année). La mise en place du CTI dit « Ségur » pour les ASS et les CT serait également une juste reconnaissance du travail effectué au quotidien et de leur totale disponibilité. L'intervention d'ASS et CT sur Mayotte à bref délai, l'accueil des familles sur la BA 125 d'ISTRES, le volontariat pour exécuter de façon délocalisée les tâches administratives en métropole, sont des exemples de leur engagement sans faille. Une mise à disposition de moyens supplémentaires comme par exemple un téléphone mobile professionnel est également important. Avez-vous l'assurance que toutes et tous en sont dotés ?

Le droit à la déconnexion doit rester une préoccupation. Leur travail remarquable ne doit pas occulter ces points prioritaires.

Pour conclure nos propos liminaires, la baisse du pouvoir d'achat, malmené ces dernières semaines de façon choquante pour la Fonction publique et ses agents, impacté par la punition financière de la maladie et de la grossesse, mais également par le rôle de fusible que jouent ces mêmes agents au regard de la nation, comme s'ils étaient seuls responsables de la dette, impacté par le gel des revalorisations des rémunérations, n'aura et n'a pour conséquence que de fragiliser les agents. L'action sociale a un rôle primordial dans le soutien de l'ensemble de la communauté de défense.

Enfin, l'UNSA Défense tiendra un seul propos sur la conduite du dossier de la PSC : l'UNSA Défense apprécie la reprise à sa main par le SCN ASA et note les avancées dans les points compliqués de nos collègues ultra-marins.

Un dernier mot : nous saluons le travail réalisé avec M. Pinson et nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle affectation.

L'UNSA Défense ne manquera pas d'intervenir en cours de séance si le besoin s'en fait sentir.

Merci de votre attention.